

Demande d'acte de naissance

Si vous avez besoin d'un acte de naissance, 3 documents différents peuvent vous être délivrés : une copie intégrale (c'est-à-dire la reproduction de l'ensemble de votre acte de naissance), un extrait avec [filiation](#) ou un extrait sans filiation. La démarche varie en fonction de votre lieu de naissance.

Tout ReplierTout Déplier

- [Né\(e\) en France](#)
- [Né\(e\) à l'étranger](#)

Né(e) en France

Né(e) à l'étranger

Services en ligne et formulaires

1. [Demande d'acte de naissance : copie intégrale ou extrait \(naissance en France\) - Service gratuit](#)

Direction de l'information légale et administrative (Dila) - Premier ministre

2. [Demande d'acte de naissance : copie intégrale ou extrait \(naissance à l'étranger\) - Service gratuit](#)

Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères

3. [Demande d'acte de naissance : copie intégrale ou extrait \(réfugié ou apatride\)](#)

Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra)

Textes de référence

- [Décret n°2017-890 du 6 mai 2017 relatif à l'état civil](#)

Conditions de délivrance : articles 25 à 38

- [Code civil : articles 34 à 54](#)

Établissement des actes d'état civil

- [Code civil : articles 55 à 59](#)

Déclaration de naissance et contenu de l'acte de naissance

- [Circulaire du 28 octobre 2011 portant sur divers actes de l'état civil relatifs à la naissance et à la filiation](#)

- [Circulaire du 23 juillet 2014 relative à l'état civil](#)

- [Ordonnance n°2019-724 du 10 juillet 2019 relative à l'expérimentation de la dématérialisation des actes de l'état civil établis par le ministère des affaires étrangères](#)

- [Décret n°2019-993 du 26 septembre 2019 relatif à l'expérimentation de la dématérialisation des actes de l'état civil établis par le ministère des affaires étrangères](#)

Questions ? Réponses !

- [Qu'est-ce qu'une mention marginale sur un acte d'état civil ?](#)
- [Comment contester un refus de la mairie en matière d'état civil ?](#)
- [Y a-t-il une durée de validité d'un acte d'état civil ?](#)
- [Quels recours si le dossier de carte d'identité ou passeport est refusé ?](#)
- [Comment utiliser un acte d'état civil français à l'étranger ?](#)

Pour en savoir plus

- [État civil et nationalité française](#)

Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères

- [Les naissances à l'étranger](#)

Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères

Pour plus d'information, contactez le service état-civil au 02 35 68 93 87.

contact

Etat-civil

Coordonnées :

- 02 35 68 93 87
- Esplanade Tony Larue